

DOSSIER CANDIDATURE - TESTS D'ENTREE
TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER COMMERCIAL

État civil

Civilité : MADAME MONSIEUR

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Pays de naissance :

Ville de naissance :

Département de naissance :

Nationalité :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Adresse postale (rue, code postal, ville) :

Numéro INE (Identifiant National Élève) :

Taille de vêtement (entourer) :

Numéro de sécurité sociale

Dates pour effectuer votre TEST à Macon (entourer) : 27/06/2024 - 27/08/2024 – 18/09/2024

Liste des pièces obligatoires à fournir

1. Photographie d'identité (*avec nom / prénom au dos*)
2. CNI ou TITRE DE SÉJOUR en cours de validité (*recto/verso*)
3. Curriculum Vitae et Lettre de motivation
4. Photocopie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou JAPD (*pour les moins de 25 ans*)
5. Photocopie de l'Attestation de recensement (*pour les moins de 25ans*)
6. Extrait de casier judiciaire bulletin n°3 (*pour les plus de 18 ans*)

A télécharger sur : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

7. Photocopie de tous vos diplômes de formation initiale et de formation sportive (*si vous en avez obtenu*)
8. Un chèque de 125€ à l'ordre de « FORMAPI MACON » couvrant les frais d'inscription aux tests d'entrée

MERCI DE NOUS RETOURNER L'ENTIÈRETÉ DES DOCUMENTS PAR :

Mail : contact.macon@formapi.fr

OU

Voie postale : **FORMAPI MÂCON – 106 Rue du KM 400 – 71000 Macon**





DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION
TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER COMMERCIAL

Formation

Structure : FORMAPI / **SELFORME**

Sportif haut niveau (inscrit sur la liste de SHN) : OUI ou NON

Reconnaissance de travailleur handicapé : OUI ou NON

Situation avant la formation : Collégien(ne)/Lycéen(ne) / Etudiant(e) / Apprenti(e) / Autre

Dernier diplôme préparé (obtenu ou non) :

Diplôme ou titre obtenu le plus élevé :

Structure

Nom de l'entreprise / club :

Numéro siret de l'entreprise :

Adresse postale de l'entreprise (rue, code postal, ville) :

Personne référente du contrat dans votre structure (nom, prénom, mail, téléphone) :

Date de conclusion du contrat :

Date de début du contrat :

Date de fin du contrat :

Tuteur administratif, président ou salarié du club (nom, prénom, mail, téléphone) :

Tuteur pédagogique, diplômé d'un diplôme équivalent ou supérieur au BAC (nom, prénom, mail, téléphone)

Liste des pièces obligatoires à fournir

1. Casier judiciaire bulletin n°3 du tuteur
2. Photocopie des diplômes du tuteur en lien avec la formation (*Niveau BAC ou Niveau 4*)
3. Une enveloppe format A4 affranchie avec accusé de réception, d'une valeur de 7.20€. Merci d'inscrire votre nom/prénom/adresse sur l'enveloppe.

MERCI DE NOUS RETOURNER L'ENTIÈRETÉ DES DOCUMENTS PAR :

Mail : contact.macon@formapi.fr

OU

Voie postale : **FORMAPI MÂCON – 106 Rue du KM 400 – 71000 Macon**



DOCUMENTS TUTEURS

Le tuteur administratif ou Maître d'apprentissage

- Salarié de la structure (ou président / ou trésorier ou secrétaire)
- Il est inscrit sur le contrat d'apprentissage
- 2 apprentis maxi (+1 redoublant le cas échéant)

Le tuteur pédagogique (s'il est différent du tuteur administratif) est la personne qui accompagne l'apprenti sur le terrain

- Pas forcément salarié
- Idéalement 3 apprentis maxi afin de bien pouvoir accorder du temps au développement des apprentis concernés

Astuce : dans le CERFA dématérialisé, il vous est possible de saisir plusieurs noms.

Ainsi il est possible de saisir également le tuteur pédagogique sur le contrat

Documents obligatoires :

Les conditions de compétence professionnelle pour être maître d'apprentissage sont définies par convention ou accord collectif de branche. A défaut de convention ou d'accord collectif de branche, le maître d'apprentissage doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme, ou titre, du même domaine professionnel et d'un niveau au moins équivalent à celui visé par l'apprenti et d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

OU

- Justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti, ou être d'un niveau au moins équivalent.